

**Fondation de l'Université
du Québec à Montréal**

**États financiers
au 30 avril 2014**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution des soldes de fonds	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 16



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Aux membres de
Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fondation de l'Université du Québec à Montréal, qui comprennent le bilan au 30 avril 2014 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fondation de l'Université du Québec à Montréal au 30 avril 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 9 octobre 2014

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

	Fonds général		Fonds spécial		Fonds des immobilisations		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus								
Contribution de l'Université du Québec à Montréal (note 3)	1 250 000	1 250 000					1 250 000	1 250 000
Produits nets de stationnement (note 4)	178 241	159 738					178 241	159 738
Produits nets de placements (note 5)	577 523	493 685	2 421 735	1 609 882			2 999 258	2 103 567
Autres	24 371	51 617					24 371	51 617
	2 030 135	1 955 040	2 421 735	1 609 882			4 451 870	3 564 922
Dépenses								
Salaires et charges sociales	1 449 491	1 425 495					1 449 491	1 425 495
Honoraires professionnels	154 394	243 201					154 394	243 201
Fournitures, matériel et imprimés	46 217	49 438					46 217	49 438
Informatique	54 902	52 578					54 902	52 578
Déplacements, représentation, formation et événements	62 417	51 528					62 417	51 528
Télécommunications	16 185	16 091					16 185	16 091
Frais bancaires	22 897	16 804					22 897	16 804
Cotisations et abonnements	4 012	6 185					4 012	6 185
Frais de gestion de portefeuille	17 285	16 612	61 059	55 432			78 344	72 044
Amortissement des immobilisations corporelles					15 599	8 183	15 599	8 183
Amortissement des immobilisations incorporelles					51 538	51 533	51 538	51 533
	1 827 800	1 877 932	61 059	55 432	67 137	59 716	1 955 996	1 993 080
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses avant les postes suivants et transfert à la Fondation de l'Université du Québec	202 335	77 108	2 360 676	1 554 450	(67 137)	(59 716)	2 495 874	1 571 842
Dons (note 6)	6 303 000	4 538 913	830 015	742 388			7 133 015	5 281 301
Contributions et bourses	(6 139 333)	(4 392 555)	(483 766)	(438 173)			(6 623 099)	(4 830 728)
Assurance vie – primes des donateurs	(67 993)	(65 782)					(67 993)	(65 782)
	95 674	80 576	346 249	304 215			441 923	384 791
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses avant transfert à la Fondation de l'Université du Québec	298 009	157 684	2 706 925	1 858 665	(67 137)	(59 716)	2 937 797	1 956 633
Transfert à la Fondation de l'Université du Québec			(12 900)	(720 805)			(12 900)	(720 805)
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	298 009	157 684	2 694 025	1 137 860	(67 137)	(59 716)	2 924 897	1 235 828

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

	Fonds général			2014	2013
	Grevé d'affectations d'origine interne	Non grevé d'affectations	Fonds des immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 572 772		150 579	18 385 459	17 149 631
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses		298 009	(67 137)	2 924 897	1 235 828
Investissement en immobilisations		(30 446)	30 446		
Virement (a)	267 563	(267 563)			
Solde à la fin	1 840 335	—	113 888	21 310 356	18 385 459

(a) Les fonds sont affectés par résolutions du Conseil d'administration. Les sommes serviront au financement de la prochaine Campagne majeure de développement, au développement de systèmes d'information de gestion ou à la bonification du programme de bourses aux étudiants de l'Université du Québec à Montréal.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	2 924 897	1 235 828
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	15 599	8 183
Amortissement des immobilisations incorporelles	51 538	51 533
Variation nette de la juste valeur des placements	(1 972 472)	(801 821)
Variations d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés (note 7)	<u>(397 396)</u>	<u>171 649</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>622 166</u>	<u>665 372</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(15 102 756)	(20 549 071)
Cession de placements	14 474 110	19 123 542
Immobilisations corporelles	(30 446)	(8 821)
Immobilisations incorporelles		(1 084)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(659 092)</u>	<u>(1 435 434)</u>
Diminution nette de l'encaisse	<u>(36 926)</u>	<u>(770 062)</u>
Encaisse au début	<u>163 711</u>	<u>933 773</u>
Encaisse à la fin	<u>126 785</u>	<u>163 711</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de favoriser le développement et l'avancement de l'enseignement et de la recherche à l'Université du Québec à Montréal. La Fondation est considérée comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations que la Fondation a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Le Fonds général comprend les actifs, les passifs, les dons, les legs et les autres revenus servant aux activités régulières de la Fondation. Il comprend les ressources non affectées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de revenus du Fonds général lorsqu'ils sont gagnés.

Le Fonds spécial comprend les actifs et les dons dont seule la totalité ou une partie du revenu ou une partie du capital peut être distribuée en bourses ou destinée à d'autres activités.

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Constataion des revenus

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de revenus du Fonds général, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels la Fondation ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le Fonds général selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus du Fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les revenus d'intérêts, les revenus provenant de la participation aux revenus de fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les revenus provenant de la participation aux revenus de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur le sont au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les revenus d'intérêts (incluant l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations) ainsi que la participation aux revenus de fonds communs de placement.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements du Fonds spécial, alors que les produits nets de placements non grevés d'affectations sont comptabilisés au Fonds général.

Produits nets de stationnement

La Fondation comptabilise ses produits nets de stationnement lorsque les services sont fournis et qu'ils sont encaissés.

Promesses de dons

Les promesses de dons sont comptabilisées au moment de l'encaissement des dons.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles et incorporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et la période qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Période et taux</u>
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	20 %

Réduction de valeur

Lorsque la Fondation constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en dépenses à l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

Contribution de l'Université du Québec à Montréal

La contribution de l'Université du Québec à Montréal est composée d'un montant de 1 000 000 \$ en 2014 (1 000 000 \$ en 2013) provenant d'une subvention du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science allouée aux institutions d'enseignement pour leur fondation ainsi que d'une subvention directe de 250 000 \$ en 2014 (250 000 \$ en 2013) provenant directement du Fonds d'opération de l'Université.

Autres

La Fondation bénéficie de l'utilisation de locaux et de personnel dont les frais sont pris en charge en totalité ou en partie par l'Université du Québec à Montréal. Ces contributions ne sont pas inscrites à l'état des résultats. La contribution pour l'utilisation du personnel peut être évaluée à 241 750 \$ en 2014 (356 962 \$ en 2013).

4 - PRODUITS NETS DE STATIONNEMENT

En vertu d'un contrat de location, la Fondation loue les stationnements de l'Université du Québec à Montréal.

La Fondation transfère la gestion des opérations de stationnement à l'Université du Québec à Montréal qui est responsable des opérations financières des stationnements et qui facture des coûts de location et de gestion à la Fondation.

Ces opérations entre apparentés ont été effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Revenus		
Droits de stationnement	2 983 108	2 841 308
Dépenses		
Charges locatives	2 187 110	2 085 542
Contrat de gestion	617 757	596 028
	<u>2 804 867</u>	<u>2 681 570</u>
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	<u>178 241</u>	<u>159 738</u>

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

4 - PRODUITS NETS DE STATIONNEMENT (suite)

Les contrats de gestion et de location sont renouvelables annuellement et peuvent être résiliés moyennant un préavis d'au moins 90 jours avant la date d'expiration du renouvellement des contrats.

5 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	Fonds général		Fonds spécial (a)	
	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$
Intérêts	144 294	195 580	29 925	29 925
Revenus de participation de fonds communs de placement	182 543	227 142	670 024	849 099
Variations de la juste valeur	250 686	70 963	1 721 786	730 858
	<u>577 523</u>	<u>493 685</u>	<u>2 421 735</u>	<u>1 609 882</u>

(a) En vertu d'une résolution du Comité de finances et d'audit, la Fondation verse au Fonds spécial un taux de rendement déterminé annuellement par ledit comité. Le taux de rendement attribué est de 5 % en 2014 (4 % en 2013).

La Fondation a réalisé des taux de rendement de 14,26 % en 2014 (10,41 % en 2013) sur les placements du Fonds spécial. Ce taux combine entre autres les taux de rendement provenant de revenus de participation de fonds communs de placement de 3,94 % en 2014 (5,54 % en 2013) et une plus-value non matérialisée sur les placements de 10,22 % en 2014 (4,91 % en 2013).

6 - DONS

	2014	2013
	\$	\$
Montants encaissés au cours de l'exercice		
Particuliers	2 086 653	2 399 439
Entreprises	1 849 663	2 473 560
Autres organismes sans but lucratif	1 177 168	1 178 151
	<u>5 113 484</u>	<u>6 051 150</u>
Variation des apports reportés	2 019 531	(769 849)
	<u>7 133 015</u>	<u>5 281 301</u>

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

7 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés se détaillent comme suit :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Intérêts courus	(9 503)	119 747
Débiteurs	92 032	145 802
Frais payés d'avance	(70 095)	24 400
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement		
Université du Québec à Montréal	1 546 248	(930 456)
Autres	63 453	42 307
Apports reportés	<u>(2 019 531)</u>	<u>769 849</u>
	<u>(397 396)</u>	<u>171 649</u>

8 - PLACEMENTS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds général		
Dépôts à terme	<u>5 988 613</u>	<u>6 391 397</u>
Parts de fonds communs d'actions canadiennes	1 696 644	1 381 371
Parts de fonds communs de placement à court terme	611 300	1 610 573
Obligations d'un gouvernement provincial	1 483 864	1 531 218
Parts de fonds communs d'obligations canadiennes	<u>2 480 496</u>	<u>1 239 366</u>
	<u>6 272 304</u>	<u>5 762 528</u>
Fonds spécial		
Parts de fonds communs d'actions canadiennes	6 183 588	4 124 349
Parts de fonds communs d'actions étrangères	2 827 208	3 717 166
Parts de fonds communs de placement à court terme	952 306	2 099 818
Obligations d'un gouvernement provincial et coupon détaché d'une société paragouvernementale provinciale	908 414	846 506
Parts de fonds communs d'obligations canadiennes	<u>8 603 794</u>	<u>6 193 345</u>
	<u>19 475 310</u>	<u>16 981 184</u>
	<u>31 736 227</u>	<u>29 135 109</u>
Tranche échéant à moins de un an	<u>1 384 280</u>	<u>3 891 397</u>
	<u>30 351 947</u>	<u>25 243 712</u>

9 - DÉBITEURS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Sommes à recevoir de l'Université du Québec à Montréal	357 339	446 362
Dons à recevoir	21 000	21 000
Autres		3 009
	<u>378 339</u>	<u>470 371</u>

Fondation de l'Université du Québec à Montréal
Notes complémentaires
 au 30 avril 2014

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2014</u>	<u>2013</u>		
	Valeur	Valeur		
	comptable	comptable		
	nette	nette		
Coût	Amortissement			
\$	cumulé	nette		
\$	\$	\$		
Équipement informatique	355 998	318 298	37 700	22 696
Matériel de bureau				157
	<u>355 998</u>	<u>318 298</u>	<u>37 700</u>	<u>22 853</u>

11 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	<u>2014</u>	<u>2013</u>		
	Valeur	Valeur		
	comptable	comptable		
	nette	nette		
Coût	Amortissement			
\$	cumulé	nette		
\$	\$	\$		
Logiciels	257 688	181 500	76 188	127 726

12 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

Les sommes à remettre à l'État totalisent 67 028 \$ en 2014 (15 629 \$ en 2013) et représentent des taxes à la consommation.

13 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	6 368 815	5 598 966
Montant constaté aux résultats	(6 139 333)	(4 392 555)
Montant encaissé pour les prochains exercices	4 119 802	5 162 404
Solde à la fin	<u>4 349 284</u>	<u>6 368 815</u>

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des contributions et des bourses des prochains exercices. Les contributions et les bourses n'ont pas encore été déterminées.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal
Notes complémentaires
 au 30 avril 2014

14 - PROMESSES DE DONNS

Les promesses de dons des donateurs, non comptabilisées aux états financiers, s'élèvent à 12 316 880 \$ en 2014 (11 066 606 \$ en 2013) et se répartissent annuellement, sauf celles liées aux produits d'assurance vie et de legs testamentaires, comme suit :

	\$
2014-2015	3 302 325
2015-2016	1 636 569
2016-2017	984 375
2017-2018	738 000
2018-2019	385 621
2020 et années subséquentes	<u>93 800</u>
	7 140 690
Produits d'assurance vie	1 949 700
Legs testamentaires	<u>3 226 490</u>
	<u><u>12 316 880</u></u>

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs, les intérêts courus, les fonds communs de placement et les obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation. De plus, certains placements en fonds communs de placement exposent aussi indirectement la Fondation au risque de crédit.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse et aux dépôts à terme est considéré comme négligeable puisqu'ils sont détenus dans des institutions financières reconnues dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux placements en obligations est aussi considéré comme négligeable.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement :

– Risque de change :

Les placements dans des parts de fonds communs de placement en actions étrangères exposent indirectement la Fondation au risque de change;

– Risque de taux d'intérêt :

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

De plus, les placements en fonds communs de placement exposent aussi indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt;

– Risque de prix autre :

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments. Les parts de fonds communs de placement en actions exposent aussi indirectement la Fondation au risque de prix autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

La valeur comptable des actifs financiers de la Fondation qui sont évalués au coût après amortissement totalise 6 582 883 \$ en 2014 (7 105 122 \$ en 2013), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 25 747 614 \$ en 2014 (22 743 712 \$ en 2013).